



FONCTION PUBLIQUE

# UNION FÉDÉRALE DES RETRAITÉS FORCE OUVRIÈRE

46, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS - Tél : 01.44.83.65.55  
E-mail : [ufr@fo-fonctionnaires.fr](mailto:ufr@fo-fonctionnaires.fr) - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

\*\*\*\*\*

*Communiqué*

Le bureau national de l'Union Fédérale des Retraités Force Ouvrière s'est réuni ce jour mardi 4 février 2020 à Paris.

Il salue la très importante mobilisation des salariés depuis le début du mois de décembre 2019. Il se félicite également de la réussite des grèves et manifestations organisées sans interruption depuis deux mois.

Pour le bureau de l'UFR-FO, il n'y a pas d'alternative : le gouvernement doit retirer son projet de réforme des retraites, projet rejeté par la majorité de la population de notre pays et fortement contesté également par le Conseil d'État. D'autres solutions sont proposées par notre confédération, solutions qui assureraient un financement pérenne du système de retraites par répartition.

L'UFR-FO, aux côtés de la Confédération et de la Fédération Générale des Fonctionnaires, apporte son soutien au mouvement et souligne l'engagement fort des retraités dans l'action, en particulier par leur présence importante dans les manifestations aux côtés des actifs.

Le bureau de l'UFR-FO réitère son appel auprès des retraités à faire la grève du bénévolat, ne serait-ce qu'une heure sur les vacances régulières qu'ils assurent, rappelant que leur engagement représente plus de 58 % du bénévolat en France au sein d'associations et que leur participation est un apport important pour la cohésion sociale dans notre pays.

Le bureau de l'UFR-FO appelle les retraités à continuer d'alimenter, chacun en fonction de ses moyens « les petits ruisseaux font les grandes rivières », la cagnotte de la solidarité destinée à soutenir nos camarades en grève.

Cagnotte de grève et grève du bénévolat sont, avec notre participation aux manifestations au côté des actifs, les moyens de faire entendre notre mécontentement devant cette grave atteinte à nos droits. Après le blocage de nos pensions, nous aussi, retraités, sommes concernés par cette entreprise de démolition que représente le système de retraite par points.

**Nous aussi, retraités, ON NE LÂCHE RIEN !**

Paris, le 5 février 2020